

Mairie de  
Silly sur Nied  
8 RUE DE L ECOLE  
57530 SILLY SUR NIED

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VINGT SEPT MAI DEUX MIL TREIZE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	12

Le 27.05.2013

à 19 heures,  
le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**BERNARD**

**HERTZOG**

Présents :

Mr Mm: BIESEN, MARTIN, GIRARD, PIQUEMAL, PIGANI, MULLER, OLEKSIUK,  
WOLLJUNG, CAISSUTTI, MATHIS, FLACCUS.

Absente: Mm ZECH-RENAUDIN

Date de la convocation  
22.05.2013

Date d'affichage  
28.05.2013

Objet de la délibération  
Composition du Conseil  
Communautaire de la  
Communauté de communes du  
Pays de Pange.

Secrétaire(s) de séance :  
Joséphine PERRIN

Considérant la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales,

Considérant que la loi prévoit de nouvelles règles relatives au nombre et à la répartition des sièges des communes au sein des conseils communautaires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, destinées à s'appliquer après le prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2014,

Considérant qu'en application de ces nouvelles dispositions, il est prévu deux possibilités pour déterminer le nombre et la répartition des sièges :

- par une procédure de droit commun ;
- par une procédure reposant sur un accord local,

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

et publication ou notification du

Considérant que les règles de répartition des sièges au sein des nouveaux EPCI sont définies à l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal



Mairie de  
Silly sur Nied  
8 RUE DE L ECOLE  
57530 SILLY SUR NIED

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VINGT SEPT MAI DEUX MIL TREIZE

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	12

Le 27.05.2013

à 19 heures,

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**BERNARD**

**HERTZOG**

Présents :

Mr Mm: BIESEN.MARTIN.GIRARD.PIQUEMAL.PIGANI.MULLER.OLEKSIUK.  
WOLLJUNG.CAISSUTTI.MATHIS.FLACCUS

Date de la convocation

22.05.2013

Date d'affichage

28.05.2013

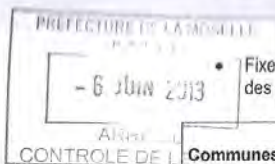
Absents :

Mm: ZECH-RENAUDIN

Objet de la délibération

Représentants de séance :

Joséphine PERRIN



• Fixe le nombre et la répartition des délégués, tels qu'ils s'appliqueront après le renouvellement  
des conseils municipaux en mars 2014, comme suit :

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

et publication ou notification du



Communes	Population municipale 2013	Délégués titulaires	% population	% conseil
Courcelles-Chaussy	3041	6	25,23	15
Retonfey	1339	3	11,11	7,5
Montoy-Flanville	1115	3	9,25	7,5
Courcelles-sur-Nied	973	2	8,07	5
Pange	930	2	7,71	5
Silly-sur-Nied	679	2	5,63	5
Ogy	563	2	4,67	5
Marsilly	501	2	4,16	5
Bazoncourt	494	2	4,10	5
Servigny-lès-Raville	360	2	2,99	5
Maizeroy	339	2	2,81	5
Sorbey	326	2	2,70	5
Sanry-sur-Nied	321	2	2,66	5
Colligny	310	2	2,57	5
Coincy	306	2	2,54	5
Raville	259	2	2,15	5
Maizery	199	2	1,65	5
	12055	40	100,00	100